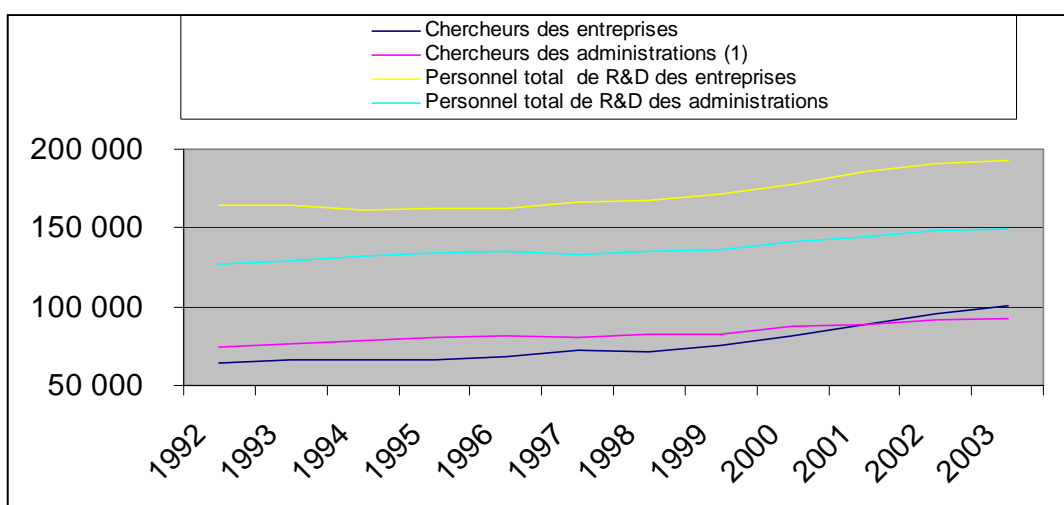


## Une comparaison des recherches privée et publique en France

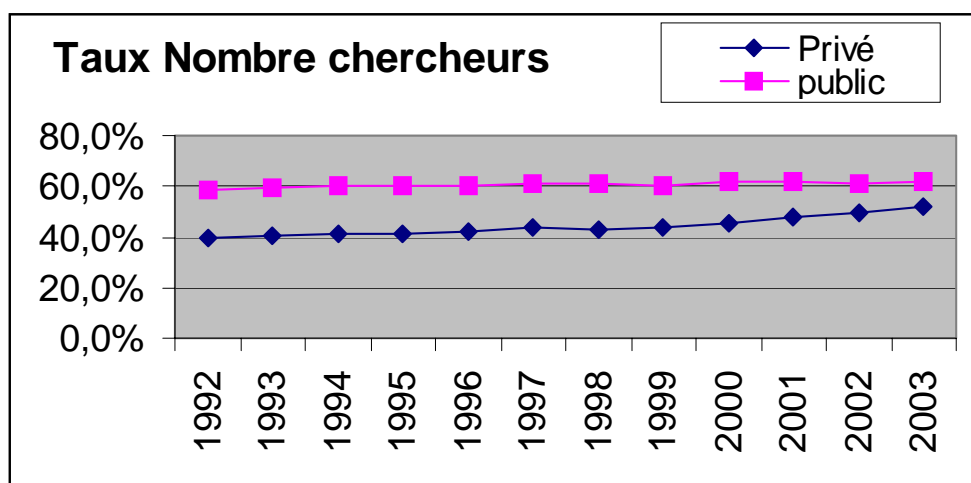
Philippe Brindet  
21/12/2005

On dispose de statistiques sur le site du MRT :  
<http://cisad.adc.education.fr/reperes/public/chiffres/france/gene.htm>.  
En retraitant ces données, on peut étudier les efforts de recherche en France.

La recherche publique et la recherche privée mettent en oeuvre à peu près autant de chercheurs l'une que l'autre. Le secteur public était légèrement devant le secteur privé en nombre de chercheurs et la situation s'est renversée en 2001.



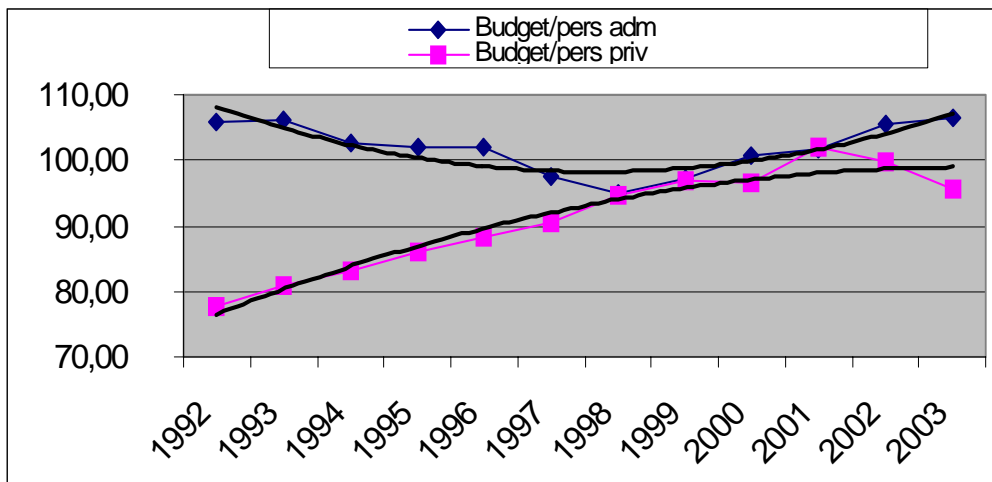
Par contre, une différence notable semble se trouver dans le personnel de recherche qui n'est pas chercheur, dans la mesure où le privé semble disposer d'un nombre beaucoup plus élevé de ces personnels non chercheurs. C'est ce que révèle le graphique suivant qui montre que le taux du nombre de chercheurs rapporté au personnel de recherche est constant dans le secteur public, et qu'il est inférieur et croissant dans le secteur privé.



Il ne faut pas surestimer ce genre de chiffres parce que les critères qui déterminent l'appartenance d'un personnel de recherche au groupe des chercheurs sont assez flous pour que des gens n'ayant pas le statut de chercheurs au CNRS pourraient l'avoir dans une autre

administration ou dans le secteur privé.

Si on rapport l'effort national au personnel de recherche, sans distinguer entre chercheurs et non chercheurs, on remarque les évolutions comparées suivantes :



Les efforts du secteur public et du secteur privé sont strictement inverses l'un de l'autre. En effet, le secteur public augmente la part budgétaire par tête de personnel de recherche depuis 1998 quand le secteur privé la réduit depuis 2003.

Les causes de ce désinvestissement du secteur privé sont encore hypothétiques.

A cause d'une formation scientifique insatisfaisante et d'une fiscalité de la recherche décevante, le secteur privé a délocalisé les emplois de la recherche vers d'autres lieux : Royaume-Uni, Etats-Unis et Inde essentiellement.

Quant au secteur public, il produit un nombre de docteurs de plus en plus élevé et il est absolument contraint de réaliser des insertions professionnelles de ces hauts diplômés qui ne trouvent plus de débouchés dans le secteur privé.

Pour en revenir au secteur privé, on peut concevoir aussi un autre mécanisme, qui n'est pas exclusif des deux précités. En effet, la délocalisation de la production causée par les coûts de main-d'oeuvre plus réduits hors de France, entraîne inexorablement le rapprochement des centres de Recherche et développement à proximité des lieux de production dans la mesure où une R&D extrêmement importante pour le secteur privé se trouve dans la solution des problèmes de production.

La recherche publique, normalement "plus" fondamentale, ne devrait pas rencontrer ce problème.